

## Compte-rendu SNPTES du CT du 23 janvier 2020

### Ordre du Jour :

#### Vie Institutionnelle :

Point n°1 : Approbation du PV du CT du 23 mai 2019 (avis)

Point n°2 : Calendrier de l'année universitaire 2020/2021 : cadre général (avis)

Point n°3 : Modification du règlement intérieur de l'établissement : ajout de la mission apprentissage » coordonnée par le CFA de l'Université de Lorraine (avis)

Point n°4 : Statuts de l'EA 3945 Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH) (avis)

#### Ressources Humaines :

Point n°5 : Organisation du réseau des animaleries (sous réserve) (avis)

Point n°6 : Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels enseignants-chercheurs et assimilés et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (MESRI, Bulletin officiel no 44 du 28 novembre 2019) (débat)

Point n°7 : Suivi des propositions et avis du CT du 6 décembre 2019(information)

Point n°8 : questions diverses

Sont présents pour l'Administration :

Pierre Mutzenhardt, Président,

Christine Roizard, VPRH,

Jean-François Molter, DGS,

Vincent Malnoury, DGSA,

Sébastien Lajoux, DRH,

Frédérique Hinsberger, SG,

Isabelle Arnould, DRH,

Isabelle Baptista, DRH,

Véronique Pitasi, DRH.

Secrétaire adjoint de séance : Frédérique BEY

### Informations du Président :

Le Président nous fait part des 1ères alertes concernant la Coronavirus d'autant plus que l'UL entretient une collaboration étroite avec l'Université de Wuhan en Chine.

Il nous fait également état d'un climat social agité entre la réforme sur les retraites et la LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche)

Ainsi plusieurs altercations ont eu lieu avec des étudiants sur les campus avec tentative de blocage des bâtiments.

Concernant la LPPR, la communauté reste dans l'attente du projet définitif mais à ce jour plusieurs informations semblent confirmées :

- Augmentation des grilles salariales des MCF et CR en début de carrière (2000€ minimum)
- Augmentation du taux de réussite des projets ANR à hauteur de 25% à 30%
- Maintien des compétences du CNU

## Point n°1: Approbation du PV du CT du 23 mai 2019 (avis)

10 POUR

## Point n°2: Calendrier de l'année universitaire 2020/2021 : cadre général (avis)

Le CF a voté favorable à l'unanimité ce jour,

10 POUR

## Point n°3: Modification du règlement intérieur de l'établissement : ajout de la mission apprentissage » coordonnée par le CFA de l'Université de Lorraine (avis)

Cette mission doit être intégrée au RI pour qu'on puisse avoir un autre centre d'apprentissage.

Notre CFA est généraliste depuis 2014/2015.

Entre 2012 et aujourd'hui, l'UL a doublé le nombre de ses apprentis.

Le CF a voté favorable à l'unanimité ce jour après un changement de rédaction sur l'article 12.8 alinéa 1.

10 POUR

## Point n°4: Statuts de l'EA 3945 Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH) (avis)

Modifications par rapport aux statuts-types : le Conseil prend le nom de Bureau et le corps électoral est élargi avec des personnels sans obligation de recherche (enseignants du 2<sup>nd</sup> degré).

Un libellé faisant référence à la fin d'appartenance au laboratoire en raison notamment « d'une attitude portant atteinte aux intérêts du laboratoire et d'une absence manifeste d'intérêt pour les activités du CRULH » provoque un débat entre les membres du CT.

Au final, le Président rappelle l'ambivalence entre l'obligation statutaire pour tout EC d'avoir un laboratoire de rattachement et l'impossibilité de l'affecter contre la volonté d'un collectif.

En revanche, l'Établissement s'engage à accompagner l'EC afin de lui trouver un laboratoire de recherche en interne ou en externe.

6 POUR dont vos élus SNPTES

4 CONTRE

### **Point n°5: Organisation du réseau des animaleries (sous réserve) (avis)**

Invités : Isabelle LARTAUD et Sylvain POUSSIER

Ils nous présentent la nouvelle organisation envisagée pour le réseau des animaleries de l'UL, le but étant de mutualiser et coordonner les moyens tout en garantissant le bien-être animal.

Ce centre de coordination ACBS (Animalerie du Campus Brabois-Santé) concerne actuellement 5 personnes et à terme pourrait impliquer jusqu'à 12 personnels.

La proposition est faite de voter ce texte avec une attention particulière à porter sur la problématique des animaleries du secteur messin, tout comme cela a été mentionné par le CF du même jour.

9 abstentions dont vos élus SNPTES. Nous nous abstenons car la problématique messine n'est pas résolue dans le cadre de cette réorganisation.

### **Point n°6: Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels enseignants-chercheurs et assimilés et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (MESRI, Bulletin officiel no 44 du 28 novembre 2019) (débat)**

Les LDG (Lignes directrices de Gestion) s'inscrivent dans la loi de transformation de la Fonction Publique.

L'Administration a souhaité nous consulter afin de connaître nos positions quant aux principes de mobilité ainsi que la méthodologie que nous souhaiterions mettre en place.

Le Président souligne que les LDG reprennent des pratiques que nous avons déjà dans notre Etablissement.

Compte tenu de la technicité du dossier il est proposé la création d'un groupe de travail.

## Point n°7: Suivi des propositions et avis du CT du 6 décembre 2019 (information)

### Point n° 8 : questions diverses

L'ensemble des OS ont souhaité poser la question suivante :

« Quels critères ont été utilisés pour classer les personnels dans leur groupe de fonction dans le cadre du déploiement du RIFSEEP à l'université de Lorraine. En effet, des collègues constatent de grosses disparités sur des fonctions similaires, sans explication. Pourquoi ? Pourquoi les demandes des RA ou des directeurs n'ont-elles pas toutes été prises en compte ?

Il est, par ailleurs, à noter que certains collègues (notamment de la DN) n'ont reçu aucune information sur le sujet à ce jour. Comment cela se fait-il ? Quel est le délai de distribution des courriers individuels ? »

Le DRH a rappelé la méthodologie reposant sur :

- Le pré positionnement par rapport aux référentiels métiers nationaux,
- Puis en 2<sup>ème</sup> étape, en interne avec l'analyse des fiches de poste, l'enquête fonction et les échanges avec les directions opérationnelles et les composantes.

Il précise que toutes les demandes de révision de groupe fonction ont été examinées.

70% ont été suivies d'effet et argumentées lorsqu'il y avait un refus.

Le délai de recours débute à partir de la date de la notification individuelle.

A ce sujet, les personnels de la Direction du Numérique n'ont toujours pas été destinataires de cette notification.

Pour information il y aurait à ce jour une trentaine de recours individuels et des sollicitations collectives (Attachés Principaux et Conservateurs)

Questions SNPTES :

ARTT :

En ces périodes de grève, en cas d'absence d'accueil scolaire, périscolaire, crèche, transport ...où en est-on des règles pour la validation de jours pour défaut de garde?

S'agissant d'un droit des agents, ce jour doit être accordé sans difficulté avec un justificatif ou à défaut, à l'appréciation du gestionnaire.

### **Rupture conventionnelle :**

C'est une nouveauté dans la FP depuis le 01/01/2020. Qu'en est-il à l'UL ?

Quelle est la politique mise en place ?

Pour l'instant, la circulaire d'application n'étant toujours pas publiée, l'Administration n'a pas plus d'éléments.

### **RIFSEEP :**

Nous avons demandé la ventilation par groupe Rifseep de tous les corps de catégorie A des 3 filières, car on a celle des B et des C (en pourcentage) mais le tableau des A était incomplet.

Et pourquoi ne pas avoir fait une ventilation par nombre d'agents ?

L'Administration nous indique que le tableau nous a été envoyé entre temps.

### **Avenir des CPE :**

Vous avez indiqué que les examens de dossiers de promotion tels qu'ils ont lieu actuellement en CPE fonctionnent bien. Après réforme des CAP sur ce sujet, quelles en seront alors les modalités à l'UL?

L'administration souhaite conserver un modèle collectif qui émettra un avis. Ce modèle pourrait être similaire à ce qui se fait aujourd'hui pour les promotions des enseignants-chercheurs.